

L'afpaïenne n° 12, bulletin d'informations des retraités de l'AFPA



RÉSISTER ENCORE ET TOUJOURS

La lutte contre le projet gouvernemental de réforme des retraites constitue un mouvement social historique et le plus long conflit depuis mai 1968. Au moment où est rédigé cet édit, le pouvoir a dégainé le 49-3 pour tenter de faire taire les oppositions et les combats revendicatifs à même d'améliorer notre système de retraites basé sur la solidarité et la répartition.

Résister reste totalement d'actualité pour refuser un modèle de société au seul profit de la rentabilité immédiate et de quelques-uns au détriment du bien-être des salariés, des retraités, des privés d'emploi, des jeunes et de la population travailleuse de ce pays.

Cette résistance a fondé et fonde toujours l'action de la CGT à l'AFPA pour défendre un Service Public de Formation Professionnelle au service des plus défavorisés et des plus fragilisés, sur tous les territoires. Et cette lutte contre le plan gouvernemental de casse de l'AFPA, mis en œuvre par la Direction, a permis de sauver près d'une dizaine de centres de formation et plus d'une centaine d'emplois menacés de licenciements.

Les agressions contre le modèle social issu de la Résistance et du programme «Les Jours Heureux» du Conseil National de la Résistance, engendrent des colères profondes (exemple : les gilets jaunes) et des insatisfactions que l'absence d'écoute et de démocratie renforce : le gouvernement a choisi le passage en force plutôt que le référendum, tout comme pour la privatisation des Aéroports de Paris. Face à ces choix, il est nécessaire, voire vital, d'impulser d'autres modalités pour restaurer la vie démocratique, et de réformer la Constitution pour redonner le pouvoir au peuple et stopper la dérive de «monarchie républicaine».

Le pouvoir se montre violent (exemple : les violences policières) et sûr de lui, mais les Résistants sont nombreux, déterminés et solidaires pour lui faire face et dessiner un monde meilleur, plus juste et plus

respectueux des humains et de la planète.



AFPA T'ES OÙ ?

L'AFPA déjà très fragilisée avec des salariés fortement déstabilisés, prend un coup supplémentaire avec ce pseudo "plan de sauvegarde de l'emploi".

Ce plan ne répond pas aux enjeux économiques et sociaux, et risque d'en générer un second qui entérinera la disparition du service public de FPA. Dans la lutte menée pour la défense de celui-ci et marquée par la grande manifestation de décembre 2018, les salariés de l'AFPA ne pouvaient gagner seuls. Avons-nous assez œuvré avec ténacité à la convergence des luttes et à la mobilisation dans la durée en parallèle des actions menées au niveau de la justice ?

Face au séisme généré par ce plan, quelle contribution les retraités peuvent-ils apporter dans cette réflexion ?

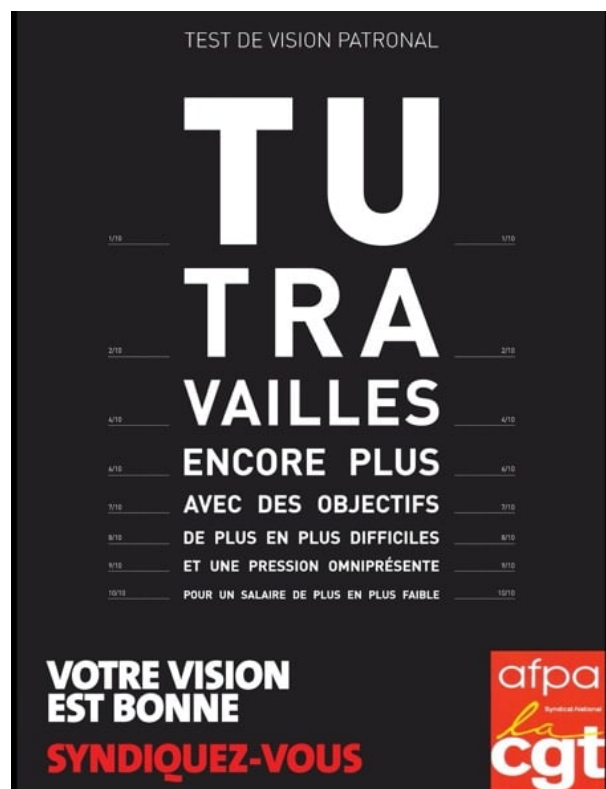
Le P.D.V (Plan de Départs Volontaires) recueille plus de demandes que le nombre maxi de réductions d'emplois prévu dans le P.S.E. Il engendre des frustrations et n'empêchera pas des licenciements liés à la fermeture de centres et à la suppression de secteurs professionnels.

Cependant la lutte paie : à l'heure actuelle, neuf centres menacés de fermeture ont été sauvés, grâce à l'action conjointe des salariés de l'AFPA, des UL et UD, des élus locaux (députés, maires, etc.).

Le recours devant le tribunal administratif, motivé par les anomalies ignorées lors de l'homologation de ce plan, a été déposé par les syndicats CGT et SUD, en pleine cohérence avec les actions menées conjointement depuis fin 2018 (décision attendue pour courant avril).

Le résultat des élections professionnelles AFPA, qui positionne notre syndicat en troisième place, nous interroge sur la stratégie et sur un combat qui semblent ne pas avoir été compris par une partie du personnel.

Le syndicat reste mobilisé afin de mettre toute son énergie à la défense de ceux qui restent, dans une institution si délabrée.



RÉFORME DES RETRAITES, l'avis du Conseil d'État

Le Conseil d'État a rendu le 24 janvier dernier un avis sur les projets de loi réformant les retraites. Il est d'une sévérité exceptionnelle, sur le fond comme sur la forme. En toute logique, le gouvernement aurait dû décider de

revoir sa copie. Il a tout simplement décidé de n'en tenir aucun compte.

Cette attitude est révélatrice du mépris qui préside à l'action gouvernementale. L'interview d'Anicet Le Pors, ancien Ministre communiste de la Fonction Publique et actuel conseiller d'État, est remarquable.

En voici quelques extraits :

Le Conseil d'État est une institution pour laquelle j'ai la plus grande estime. Il a, vis-à-vis des autorités en général, une attitude de critique bienveillante qui se traduit par une grande prudence dans la formulation de ses avis. C'est sur cet arrière-plan qu'il faut juger celui qu'il vient de rendre sur la réforme des retraites, qui est très sévère. Je n'ai pas connu en trente années d'avis aussi ferme. Il s'agit, me semble-t-il, d'une manière de s'opposer à ce que j'appellerais une maltraitance de l'État de droit par le président de la République et le gouvernement...

Il y a deux types de réactions lorsqu'un gouvernement ne veut pas soigner une étude d'impact : soit il en fournit une absolument vide, par pure formalité, avec le risque de la voir rejetée d'emblée, soit il en fait réaliser une d'un volume tel qu'elle en devient inabordable. Celle sur la réforme des retraites présente les deux défauts ! Elle fait d'une part 1000 pages, impossibles à lire dans les délais impartis, et en même temps, elle ne répond pas aux questions qui sont posées. C'est une grossière erreur puisque l'étude d'impact est faite pour éclairer l'élaboration juridique, pas pour la compléter en cours de route ! C'est elle qui garantit le sérieux du contenu de la loi et dit quelles en seront les conséquences...

Le contraste est ahurissant. Le gouvernement bouleverse des pans fondamentaux de notre contrat social sans avoir analysé les conséquences de l'action qu'il propose. C'est pourquoi, je parle de maltraitance de l'État de droit. Cela traduit une manière d'être de l'exécutif et de Macron qui leur sont tout à fait spécifiques. Tel un démiurge, ce dernier n'admet aucune autorité morale ou spirituelle au-dessus de lui, sans prendre conscience qu'il outrepassé ses compétences.

Ce qui se fait sur la réforme des retraites n'est pas acceptable. C'est tout à l'honneur du Conseil d'État de l'avoir signalé et au déshonneur du gouvernement de procéder ainsi.

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette affaire, c'est qu'Édouard Philippe est lui-même conseiller d'État. Il sait tout cela. Je me demande s'il ne s'est pas radicalisé. Il devient cassant et brutal...

On connaissait le mépris de Macron pour les pauvres, les jeunes, les salariés, les syndicalistes, les corps intermédiaires... Il méprise également les Institutions de la République, à commencer par celles qui sont chargées d'exercer un contrôle de son action. Et il s'assoit dessus, comme sur le débat démocratique, en l'esquivant avec l'usage du 49-3.

Il s'agit d'une dictature de l'argent, celle, brutale et sans fard, des milieux d'affaires.



LA SÉCU DE M. CROIZAT



Ambroise Croizat avait pour ambition de mettre fin à la pauvreté, grâce à la mise en œuvre d'un système de sécurité sociale, au sens le plus large du terme. Un système destiné à amortir les conséquences des aléas de la

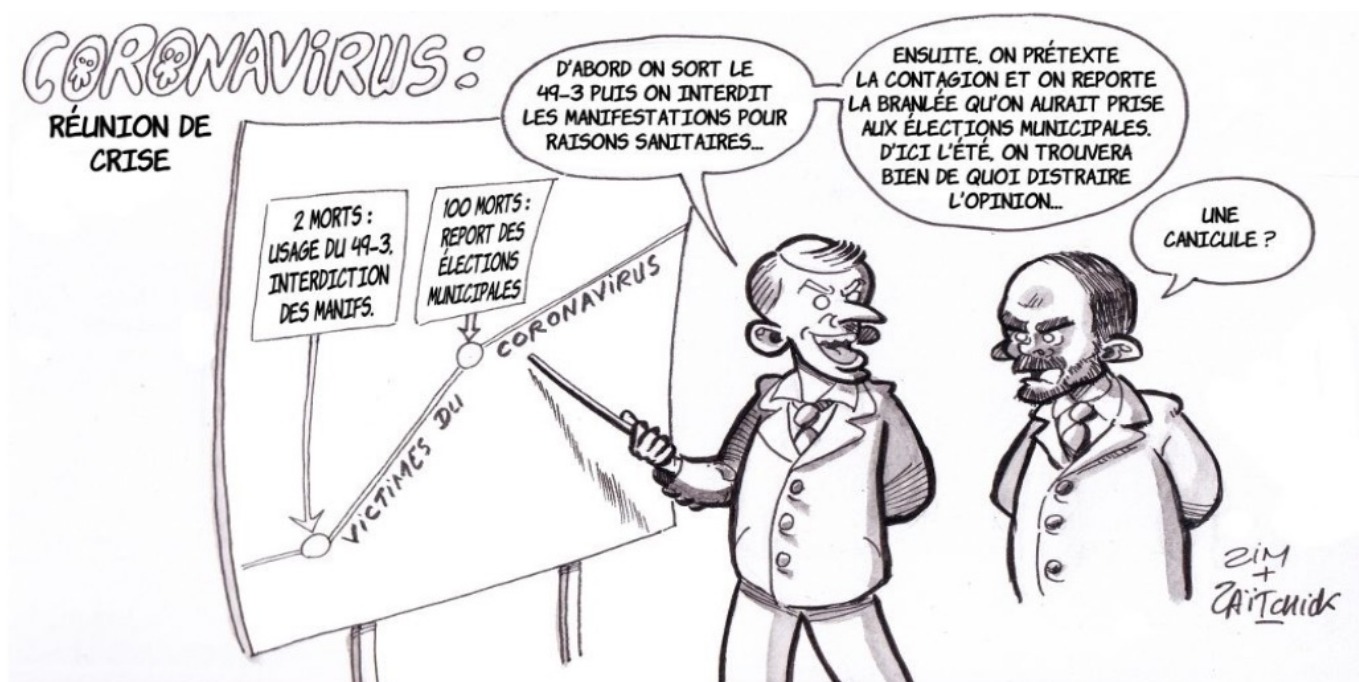
vie : chômage, formation, maladie, accidents du travail, invalidité, maternité, et aussi vieillesse.

C'est grâce au système solidaire de sécurité sociale que la France aujourd'hui compte le taux de retraités pauvres le plus faible d'Europe. Des salariés retraités qui bénéficient de la garantie du versement des trois-quarts leur salaire antérieur.

C'est grâce à la Sécu qu'en 2008, la crise économique mondiale a été sereinement vécue par le peuple de France, sans trop de dégâts, alors que d'autres avaient accusé une hausse importante du chômage et des suicides.

C'est la sécurité sociale qui, face à une épidémie virale va servir d'amortisseur aux mesures contraignantes de confinement sanitaire, imposées par le risque de propagation de la maladie, en assurant la continuité du salaire des personnes contaminées, ou des parents contraints de garder leurs enfants à domicile.

La Sécurité sociale a pour vocation d'assurer la continuité du salaire pendant les arrêts-maladie, les congés maternité ou la retraite. Pour la prestation retraite, Macron veut remplacer cette continuité de salaire par un système individualisé de capitalisation par points, parce qu'il sert les intérêts du patronat, qui soixante-quatorze ans après, n'a toujours pas digéré la magnifique réalisation de Croizat.



DANS NOS MÉMOIRES IL VIT ENCORE

Germain Grillou est décédé début janvier 2020 à 81 ans dans sa ville natale de Carbonne en Haute-Garonne

(31).

Après un apprentissage de menuisier, il devient préposé des postes à Paris puis entre comme veilleur de nuit puis animateur de vie collective en 1968 au cfpa de Blois.

Je l'ai connu en 1985, il était DP CGT puis est devenu délégué syndical en 1986 et élu CRE.

Il m'a beaucoup aidé dans ma tâche de délégué régional.

Il a quitté ces fonctions à son départ en retraite en 1998 en retournant à Carbonne.

C'était un vrai animateur toujours prêt à rendre service.

Son passé de menuisier lui a été fatal, car en 2013 un cancer des sinus s'est déclaré dû aux poussières de bois.

Je perds un ami.

Christian Houel

Les 70 ans de l'AFPA

Les 70 ans de l'AFPA ont permis d'afficher un bilan qui parle de lui-même : une personne active sur huit a bénéficié d'une formation qualifiante à l'AFPA.

Créée à la Libération sous le ministère d'Ambroise Croizat, l'AFPA a depuis toujours su relever les défis du monde du travail.

L'ouvrage, ci-dessous, restitue les travaux du colloque organisé par la CGT en 2016.



[Disponible aux éditions Syllepse...](#)

RÉSISTANTS D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET D'AILLEURS

M'en voudrez-vous beaucoup si je dessine un monde
où les lanceurs d'alerte, ceux qui militent pour la justice sociale et les défenseurs des droits humains, sont en
danger,
où l'on piétine le droit international,
où l'on arrête des gens pour délit de solidarité,
où l'on interdit nos ports aux bateaux de sauvetage
quand on n'interdit pas les bateaux de sauvetage eux-mêmes...

M'en voudrez-vous beaucoup si je dessine un monde
où des peuples entiers sont privés de justice :
Palestinien, Sahraoui, Kurde, Rohingya...
où les peuples «premiers» sont encore et toujours traités comme les derniers,
où le commerce des armes se porte très bien, merci.

M'en voudrez-vous beaucoup si je dessine un monde
où les femmes sont généralement bien "secondaires" :
en France en 2018, 121 ont été tuées par leur conjoint
ou ex-conjoint parmi 220000 victimes de violences,
où des familles avec enfants en bas âge dorment dehors,
à Lyon par exemple,
abandonnés par les pouvoirs publics contrairement à la loi,
dans le 6ème pays le plus riche de la planète.

Un monde où 164 défenseurs de l'environnement ont été assassinés en 2018.

Un monde où l'on devrait, nous dit-on, tourner la page de notre histoire coloniale avant de la lire...

Cachons ces horreurs que l'on ne saurait voir...

Finalement un monde où la vérité n'a plus cours.

Des hommes qui relèvent la tête, des hommes qui veulent marcher dans la beauté, qui veulent mettre une majuscule au mot «humanité» et même des amoureux de vivre à en mourir.

C'EST POUR EUX ET POUR LE MONDE QU'ILS SOUHAITENT QUE JE NE DESSINE PAS POUR PASSER LE TEMPS

Claude Furminieux

Peintre portraitiste

(d'après une chanson de Jean Ferrât)

LA RUBRIQUE CULTURELLE

LE COMBAT D'UNE OUVRIÈRE POUR TOUTES LES OUVRIÈRES

Inspiré d'une histoire vraie, le film (parrainé par la fédération CGT textile habillement cuir blanchisserie) raconte le combat émancipateur de Shimu, 23 ans, ouvrière dans une usine textile à Dacca, au Bangladesh. Face à des conditions de travail de plus en plus dures, elle décide avec ses collègues de monter un syndicat, malgré les menaces de la direction et le désaccord de son mari. Ensemble, elles iront jusqu'au bout.

Réjouissant...



SYNDICAT CGT DE L'AFPA
Bureau national des retraités
Tour Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil cedex
Téléphone : 01 48 70 53 08
Courriel : cgtafpa@yahoo.fr
Internet : cgtafpa.fr



[Lancement du site CGT lutteVirale](#)
[#COVID19 → Communiqué aux salariés](#)
[Partager sur Facebook](#)
[Twitter](#)

•
•